

COMMUNIQUE

En Collaboration avec

**LES ASSOCIATIONS COMMUNALES DE CHASSE DE
MARENNES, CHAPONNAY
ET ST PIERRE DE CHANDIEU**

la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole
de Lyon organise :

des recensements nocturnes de la Faune sauvage qui auront lieu :

**AU COURS DE LA SEMAINE
DU 20 AU 25 FEVRIER 2023**

Cette étude sera effectuée à l'aide de phares et d'un véhicule

A ce titre, il est bon d'informer les habitants et propriétaires de ces communes de façon à éviter toute inquiétude et à ne pas déranger le bon déroulement des opérations.